



## Avis n° 22-104411

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur [https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:"22-104411"](https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:)

### Avis de marché

Département(s) de publication : **51**  
Annonce No **22-104411**  
Services

---

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : COMMUNE DE EPERNAY.  
Correspondant : service commun marchés publics, 2 rue de Reims 51200 Epernaycourriel : marches@ville-epernay.fr adresse internet : <https://www.epernay.fr/>.  
Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr/entreprise/>.

**Objet du marché : 2022-41ep mission de maitrise d'œuvre urbaine - aménagement du futur quartier berges de marne.**

*Lieu d'exécution* : epernay, 51200.

#### *Caractéristiques principales :*

la présente consultation concerne 2022-41ep mission de maitrise d'œuvre urbaine - aménagement du futur quartier berges de marne

Une première consultation a été lancée fin 2020. Le contexte du COVID a, en partie, contraint le déroulement de la concertation initialement prévue en parallèle des reprises d'études de 2021. De manière à conforter un projet partagé et de prendre en compte les retours des parties prenantes, la ville d'epernay souhaite actualiser une nouvelle fois les études de Mœu.

Cette nouvelle consultation est nécessaire afin de mettre à jour le projet urbain et l'élaboration du dossier de création de la ZAC du quartier des Berges de Marne

*Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)* : elle a pour objet de confier à un prestataire les missions suivantes :

- actualisation du projet urbain, bilan financier de l'opération et du dossier de création de zac,
- accompagnement à la concertation publique,
- actualisation du Cahier de prescriptions architecturales, urbaines, paysagères et environnementales (Cpaupe).

*Refus des variantes.*

*Durée du marché ou délai d'exécution* : 6 mois à compter de la notification du marché.

*Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services)* : 15 octobre 2022.

*Cautionnement et garanties exigés* : aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Budget de la collectivité. Les modalités de règlement des comptes sont définies dans les conditions de l'article 11 du CCAG-FCS. La périodicité des acomptes sera déterminée en fonction de l'avancement des prestations. Les sommes Dues au(x) titulaire(s) seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché* : le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Il est cependant interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements. Les compétences attendues pour mener à bien la mission sont les suivantes : - architecture Paysagiste et Urbanisme (Mandataire), coordonnateur du projet urbain - programmation urbaine et économique - connaissance des outils de financement et procédures d'aménagement.

*Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.*



Unité monétaire utilisée, l'euro.

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :*

*Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :*

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail);
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents.

*Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :*

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre;
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

*Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :*

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
  - Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;
  - Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;
  - Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.
- La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif



Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

*Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- qualité : 60 %;
- prix des prestations : 30 %;
- performances en matière de protection de l'environnement : 10 %.

*Type de procédure :* procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres :* 15 septembre 2022, à 12 heures.

*Délai minimum de validité des offres :* 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements :*

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :* 2022-41EP.

*Renseignements complémentaires :* les prestations sont divisées en Phases et en Tranches tranche ferme : Phase 1 : actualisation du projet urbain/phase 2 : actualisation du dossier de création de ZAC - tranche optionnelle :-Phase 3 Actualisation du CPAUPE. Le délai limite de notification de l'ordre de service prescrivant de commencer les prestations d'une tranche optionnelle court à compter du début d'exécution de la tranche ferme. Il est de quatre (4) mois. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://www.xmarches.fr/> Il s'agit pour le candidat de créer un compte afin de bénéficier de son " Espace entreprise ". Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres.

Renseignement(S) administratif(s) : Ville d'epernay - service Commun Marchés Publics - 2 rue de Reims - B.P. 505 - 51331 epernay Cedex - mmes gilles/ pluchart/ morlet Tél : 03 26 53 37 08 / 09 / 34

Renseignement(S) technique(s) : Ville d'epernay Service Développement Urbain 7 bis avenue de Champagne 51200 EPERNAY - Mme Géraldine PERRODIN - tel : 03 26 53 36 42.

*Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :*

Le dossier de consultation des entreprises sera remis gratuitement à chaque candidat, il est ainsi disponible à l'adresse électronique suivante : <http://www.xmarches.fr>.

*Conditions de remise des offres ou des candidatures :*

le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.xmarches.fr> Veillez à déposer votre offre sous la dénomination sociale de l'entreprise. Aucun autre mode de transmission n'est autorisé. Par conséquent, la transmission des documents sur un support électronique autre que le profil acheteur (CD-ROM, clé USB, courriels...) n'est pas autorisée.

Signature des documents : La signature électronique n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation au stade de la remise de l'offre mais est fortement recommandée. La signature électronique des documents, si elle n'est pas réalisée au moment du dépôt, sera demandée en phase d'attribution. Le candidat retenu sera donc invité à acquérir un certificat de signature électronique. Pour déposer une offre, l'opérateur économique doit nécessairement être identifié sur la plate-forme [www.xmarches.fr](http://www.xmarches.fr) puis cliquer sur le lien " répondre par voie électronique ". Le candidat est invité à se reporter au "Manuel Utilisateur de la plate-forme" mis à disposition sur [www.xmarches.fr](http://www.xmarches.fr).

*Date d'envoi du présent avis à la publication :* 28 juillet 2022.